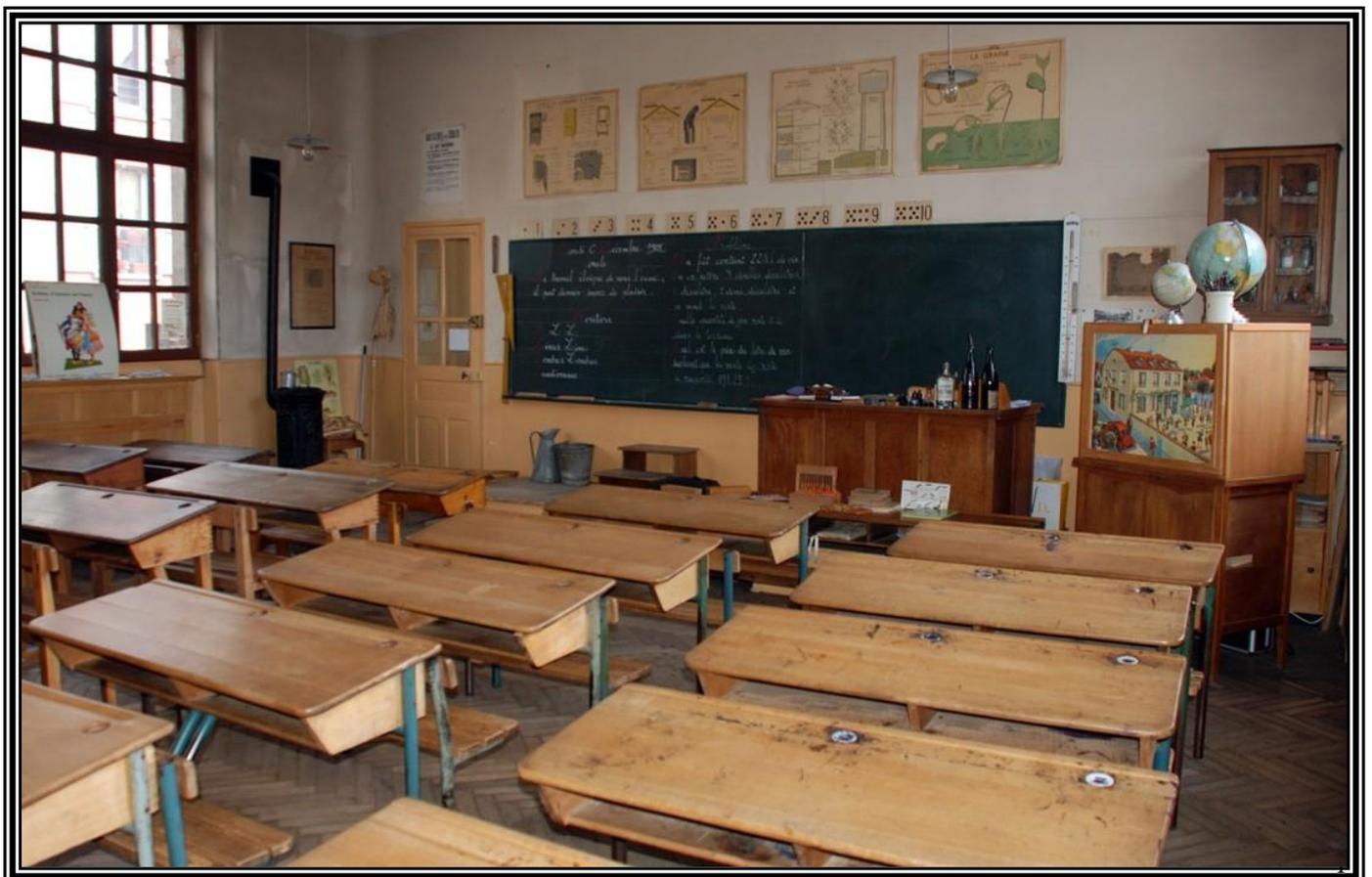




Projet :

Classe Histoire

« Histoire, E.P.S.
et Enseignement Moral et Civique »





Projet :

« Histoire, E.P.S. et Enseignement Moral et Civique »

1) OBJECTIFS

La place de l'histoire locale dans l'enseignement de l'histoire a évolué .

Les lois Ferry créèrent l'école gratuite, laïque et obligatoire pour tous. L'enseignement de l'histoire était alors un moyen privilégié pour développer le sentiment national, voire le patriotisme. Cette finalité marginalisait l'histoire locale. Les deux guerres mondiales justifiaient le maintien d'un enseignement qui assurait la cohésion nationale.

Au cours des années 60, on remet en cause certaines valeurs sur lesquelles se fondait l'enseignement de l'histoire. A la transmission des connaissances par le maître se substituèrent l'étonnement, la découverte, l'activité des élèves. Le milieu local devint alors un support privilégié de ce nouveau dispositif d'apprentissage. De 1969 à 1977, l'absence de consignes et de normes engendra des dérives. La pratique d'une histoire locale grossissait parfois à l'extrême de micro-phénomènes ou d'infimes événements. Aujourd'hui, en fin de cycle 2, l'enfant doit être capable de se repérer dans le temps et distinguer le **passé récent du passé plus éloigné**. La découverte et l'observation du patrimoine proche doivent permettre une prise de conscience de réalités ou d'événements du passé. Au cycle 3, une place prépondérante est faite au territoire français inséré dans une approche européenne et parfois même mondiale sans exclure la dimension régionale.

La richesse du patrimoine environnant nous permet de penser que son étude ne se limitera pas à l'histoire locale.

Le **donjon du château de Montlhéry** qui surplombe la région nous permet de plonger dans un passé plus lointain. Sa position géographique dans le royaume de France à la fin du XIème siècle lui confère une importance qui dépasse le cadre de l'histoire locale. Situé entre les deux zones du domaine propre au roi : Compiègne-Senlis, Parisis-Vexin d'une part Orléanais et Gâtinais d'autre part, il s'interposait parfois même de façon violente au pouvoir royal.

Ses études sont l'occasion de **prendre conscience** de l'évolution des sociétés. **puis construire** les premiers grands repères de l'histoire de France.

Outre les **objectifs spécifiques** à l'**E.P.S.** que sont l'**éducation à la santé**, à la **sécurité** et l'acquisition des notions « **relation espace-temps** », la place de l'**E.P.S.** dans ce projet doit permettre de concrétiser certaines connaissances et notions liées à l'histoire et doit contribuer à la formation du citoyen.

L'**enseignement moral et civique** apparaît comme le fil conducteur de ce projet : «**L'enseignement moral et civique** n'est pas en priorité l'acquisition d'un savoir mais l'apprentissage d'un comportement. Ce domaine n'est pas lié à un seul enseignement mais à tous. »

2) DESCRIPTIF

Le projet « **Histoire, Sport et Enseignement Moral et Civique** » est proposé à toutes les classes du **CP** au **CM2** dans le bulletin de rentrée de l'**USEP Essonne**.

Ce projet est proposé aux classes en partenariat par :

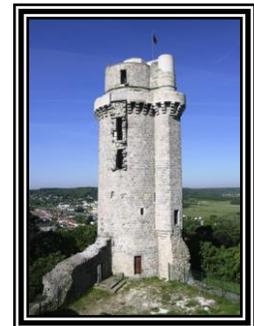
- l'Association Patrimoine et Traditions (Association historique de Linas)
- l'Education Nationale
- la Mairie de Linas
- l'USEP Essonne.

Il se déroule sur deux sites :

1. dans la classe histoire à Linas



2. dans les bois autour du château de Montlhéry



Temps scolaire :

Une visite de la **classe histoire** de Linas et un **parcours d'orientation** à thème autour du château de Montlhéry.

Hors temps scolaire :

L'USEP 91 organise un regroupement pour les associations (**uniquement CE2 / CM1 / CM2**) autour de la thématique des jeux chevaleresques.



Les trois champs disciplinaires « Histoire, Sport et Enseignement Moral et Civique » sont abordés dans les deux temps.

Temps scolaire cycle 2 et 3

Histoire :

Passé proche

- visite de la classe
- projection d'un film de 20 mn « Paroles d'élèves »
(témoignages d'anciens élèves qui étaient scolarisés, les premiers en 1900, les seconds pendant la guerre de 1914-1918)

Passé lointain

- projection d'un document audiovisuel de 15 mn « le château de Montlhéry »
(La classe se situe au pied du château d'où il était visible avant l'édification des immeubles rue Jules Ferry).

E.P.S.:

- gymnastique de maintien
- marche : déplacement à pied jusque dans les bois du château de Montlhéry (à peu près 1,5 km).
- parcours d'orientation : recherche de balises à thème dans les bois du château de Montlhéry dont les emplacements figurent sur un plan réalisé par l'USEP 91.

Enseignement Moral et Civique :

- analyse critique sur les devoirs et interdits des anciens élèves (film « Paroles d'élèves »).
- leçon de morale sur la loyauté.
- travail sur des « phrases de morale » et/ou sur le texte « le mauvais joueur ».

Rédaction :

- rédaction au porte-plume d'une carte postale représentant la mairie-école de Linas.

Hors Temps Scolaire pour les classes de CE2,CM1,CM2

Histoire :

- mises en situations sur le thème de la chevalerie.
- travail sur l'héraldique locale.

E.P.S. :

- jeux sportifs « chevaleresques ».
- orientation dans un espace connu.

Enseignement Moral et Civique :

- mise en œuvre du code du chevalier.
- étude comparative avec le code du sportif.



3) DEMARCHE

Le **projet** est présenté à tous les enseignants intéressés en début d'année scolaire (voir bulletin de rentrée USEP) dans la classe « histoire » de Linas un mardi soir. La présence de l'enseignant est indispensable pour pouvoir s'inscrire au projet. L'ensemble du projet, in situ, sera détaillé. Il ne s'agit pas d'une visite guidée.

Chaque enseignant a, à sa disposition un certain nombre **de propositions d'activités** pour construire le projet de sa classe :

étude du mobilier, écriture au porte-plume, dictée du certificat d'étude de 1925, envoi d'une carte postale offerte par l'association Patrimoine et Traditions, leçon de morale, document audiovisuel avec grille d'observation ou questionnaire...

Une **valise pédagogique** avec le matériel d'orientation est à disposition des enseignants.

Chaque enseignant déterminera **la date de sa visite**. S'il le souhaite, il pourra s'associer avec un collègue pour la visite et ainsi **partager les frais de transport**.

Pour les classes de CE2, CM1, CM2 , cette visite devra être réalisée en amont de la **journée finale du Hors Temps Scolaire**.

En alternance, une demi-journée est consacrée à la **visite de la classe**, l'autre à la **réalisation du parcours d'orientation**. En cas de mauvais temps, la mairie de Linas met à la disposition de la ou des classe(s) visiteuse(s) une salle pour pique niquer.



Des enseignants honoraires, membres de l'association Patrimoine et Traditions, **Mme Bibiche** assistée de Mme Vignon, Mme Blary ou de Mme Berthier préparent la visite des classes, les accueillent et assurent la coordination avec l'école et la mairie de Linas.

